

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 460 648

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 80 14813

(54) Chaise de bureau avec assise et dossier à position réglable à l'aide de vérins pneumatiques.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 47 C 3/30.

(22) Date de dépôt 3 juillet 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : *Italie, 3 juillet 1979, n° 7016-B/79.*

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 5 du 30-1-1981.

(71) Déposant : Société dite : CO. FE. MO. DI MORESCHI SERGIO E CLAUDIO, résidant en Italie.

(72) Invention de : Sergio Moreschi.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Brot,
83, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.

- 1 -

L'invention concerne une chaise de bureau du type tournant, avec assise et dossier à position réglable à l'aide de vérins pneumatiques.

On connaît des chaises du type susdit dans lesquelles l'assise et le dossier sont coordonnés, par l'intermédiaire des supports correspondants, à des vérins pneumatiques correspondants au moyen desquels il est possible d'obtenir le positionnement et le blocage dans les conditions désirées dans chaque cas.

10 Pour leur mise en action et hors d'action, le vérin associé au groupe portant l'assise et le dossier et le vérin associé seulement au dossier sont commandés chacun par un levier de manœuvre pouvant être déplacé manuellement et indépendamment l'un de l'autre.

15 Donc, dans les constructions de type connu, chaque chaise doit être munie non seulement de deux vérins pneumatiques mais encore de deux leviers dont l'un a pour rôle d'actionner le support portant l'assise et le dossier pour leur réglage en hauteur et dont l'autre est destiné 20 aux déplacements angulaires de ceux-ci pour la variation de leur inclinaison.

Evidemment, la présence et le montage de deux leviers de manœuvre compliquent la structure du mécanisme de réglage de la chaise, d'autant plus que les espaces 25 disponibles pour ce mécanisme sont toujours limités.

Par contre, l'invention a pour but de réaliser une chaise perfectionnée du type de celle précédemment mentionnée dans laquelle on puisse effectuer les réglages de position de l'assise et du dossier au moyen d'un seul 30 levier de manœuvre pouvant être déplacé en des sens opposés pour le réglage alternatif et indépendant de ces composants.

Un autre but de l'invention est par conséquent de réaliser une chaise avec assise et dossier soumis à l'action de vérins pneumatiques, comportant un seul levier de 35 manœuvre conçu pour agir, bien que séparément, aussi bien sur le vérin de réglage de l'inclinaison de l'assise et

- 2 -

du dossier que sur le vérin pneumatique de réglage en hauteur de l'assise et du dossier, ce qui donne une construction plus simple.

Les détails de construction de la chaise selon 5 l'invention apparaîtront mieux dans la description ci-après qui se réfère à un exemple d'exécution pratique, représenté par les dessins sur lesquels :

La figure 1 montre une chaise de bureau dans son ensemble ;

10 La figure 2 montre en coupe longitudinale l'ensemble du mécanisme comprenant notamment les moyens de soutien de l'assise et du dossier, le levier de manœuvre étant au repos ;

15 La figure 3 montre l'ensemble selon la figure 2, en phase de réglage de l'inclinaison du dossier ;

La figure 4 est une coupe transversale suivant les flèches IV-IV de la figure 2, montrant le montage pivotant du levier de manœuvre, et

20 La figure 5 est une perspective des susdits moyens de réglage.

La chaise dont il s'agit comprend un support 2 monté sur la tige mobile 3 d'un premier vérin pneumatique 4 à axe vertical, solidaire du piétement 5 par exemple à roulettes. Au support 2 est fixée l'assise 1 qui est fixée 25 en même temps que le dossier 6, de manière à avoir tous deux une inclinaison réglable, à un montant 7, articulé dans le bas par un pivot horizontal transversal 8 au support 2 et soumis à l'action de la tige 9 d'un deuxième vérin pneumatique 10 disposé dans le support de l'assise 30 et du dossier.

La tige 9 du deuxième vérin pneumatique 10 est reliée à une traverse 11 filée au montant 7 de manière à être excentrique relativement au pivot 8 de façon que la tige agisse sur le montant contre l'action d'au moins un 35 ressort 12 afin de fixer, dans chaque cas, le dossier et l'assise dans la position prédéterminée.

- 3 -

En direction transversale au support 2 qui porte l'assise et le dossier est monté, de manière à se trouver en dessous de l'assise, un levier de manoeuvre 13 monté sur le support 2 au moyen d'un pivot 14 situé dans la 5 partie intermédiaire du levier tel qu'on le voit sur la figure 4.

Ce levier de manoeuvre 13 présente, à l'intérieur du support 2, une partie intermédiaire 15 munie d'un trou 16 dans lequel passe, sans contact, le vérin pneumatique 10 10 relié au montant du dossier.

La partie 15 de ce levier de manoeuvre 13 présente également un côté inférieur 17 aligné sur le vérin pneumatique 4 coordonné au support, de manière à agir sur ce vérin, ainsi qu'un côté supérieur 18 destiné à s'appliquer 15 à l'extrémité libre 19 d'un levier basculant 20 monté sur le support 2 au moyen d'un pivot 21 et présentant une extrémité à bec 22 destiné à agir sur le vérin pneumatique 10 relié au montant du dossier.

Essentiellement, en déplaçant angulairement le levier 20 13 vers le bas autour du pivot correspondant 14, il est possible d'activer, par son côté supérieur 18 agissant sur le levier basculant 20, le vérin pneumatique pour le blocage et le positionnement à volonté de l'inclinaison du montant du dossier de la chaise.

25 En déplaçant le levier 13 en sens opposé au précédent, donc vers le haut, il est possible par contre d'agir, par l'intermédiaire du côté inférieur 17, sur le vérin pneumatique 4 pour le déblocage et le positionnement en hauteur du support 2 avec assise et dossier de la chaise.

30 Les vérins pneumatiques 4 et 10 et leur mode d'action sont connus et ne nécessitent pas d'attention particulière.

De toute façon, l'invention décrite ci-dessus offre l'avantage de pouvoir commander le blocage et le positionnement de l'assise et du dossier de la chaise aussi bien 35 en inclinaison qu'en hauteur, par l'intermédiaire des susdits vérins pneumatiques 4 et 10, au moyen d'un seul

- 4 -

levier de manoeuvre 13 coordonné directement à un vérin et indirectement à l'autre au moyen du levier basculant.

Il faut noter enfin que pour empêcher le levier de manoeuvre de vaciller sur son pivot 14, dans le support 2
5 de l'assise et du dossier pourront être prévues des parties de guidage 23 d'un côté et de l'autre du levier et le levier de manoeuvre 13 pourra être orienté indifféremment vers la droite ou vers la gauche sans que soient perdues pour autant les conditions d'une adaptation facile, simple et
10 commode des conditions d'utilisation de la chaise.

- 5 -

REVENDICATIONS

1.- Chaise de bureau du type à assise et dossier à position réglable dans laquelle l'assise est fixée à un support (2) associé à la tige d'un vérin pneumatique (4) pour son positionnement en hauteur tandis que le dossier est fixé à un montant (7) monté de façon pivotante sur le support (2) et subissant lui-même l'action d'un vérin pneumatique (10) destiné à arrêter le dossier dans différentes conditions d'inclinaison contre l'action d'un ressort (12), chaise caractérisée par le fait qu'elle comprend un seul levier de manœuvre (13) destiné à agir directement sur l'un des vérins pneumatiques (4) et indirectement sur l'autre (10) de manière à commander sélectivement le positionnement en hauteur et en inclinaison de l'assise et du dossier.

2.- Chaise selon la revendication 1, caractérisée par le fait que le levier de manœuvre est monté de façon pivotante sur le support (2) de l'assise, en direction transversale, de manière à se déplacer et à agir comme un levier du premier genre.

3.- Chaise selon l'une des revendications 1 et 2, caractérisée par le fait que le levier de manœuvre (13) présente une partie intermédiaire comportant un côté inférieur (17) qui est aligné sur le vérin pneumatique (4) associé au support (2) de l'assise et du dossier et agit sur ce vérin et un côté supérieur (18) destiné à s'appliquer à un levier basculant (20) monté de façon pivotante (21) sur le support et muni d'une extrémité à bec (22) destinée à agir sur le vérin pneumatique (10) associé au montant du dossier.

4.- Chaise selon la revendication 1, caractérisée par le fait que le levier de manœuvre est orienté transversalement au vérin pneumatique (10) associé au montant de l'assise et présente un trou dans lequel passe sans contact le vérin pneumatique.

5.- Chaise selon la revendication 4, caractérisée

- 6 -

par le fait que sur le support (2) de l'assise et du dossier sont formées des parties de guide du levier de manoeuvre, situées de part et d'autre de ce levier pour l'empêcher de vaciller.



